

Ministère de la Transition écologique Ministère de la Culture

**Concours externe et interne et examen professionnel de catégorie A
pour l'accès au corps d'architecte et urbaniste de l'État,**

session 2022

22-MC-AUE-PROGRAPH-ECRIT-P

Épreuve écrite d'admissibilité option PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN et PAYSAGER

Épreuve à option, avec proposition graphique,
accompagnée de commentaires en décrivant les différentes étapes

=> pour l'option patrimoine architectural, urbain et paysager :

À partir d'un rapport de présentation et d'un programme de réutilisation d'un édifice, les candidat-e-s devront :

- montrer l'intérêt patrimonial de cet édifice,
- faire des propositions, en fonction du programme proposé, pour sa valorisation et sa sauvegarde. Ces propositions devront tenir compte du diagnostic des désordres et définir les reprises techniques à mettre en œuvre.
- Viser à vérifier la capacité d'analyse et de compréhension d'un bâti par les candidats, leur discernement, leur aptitude à poser un diagnostic technique et leur capacité de proposition et d'adaptation au contexte.

Durée de l'épreuve : 8 heures

***Note éliminatoire < 5/20, avant application du coefficient
Coefficient 10***

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Le candidat ne doit faire apparaître aucun signe distinctif dans sa copie, ni son nom ou un nom fictif, ni signature ou paraphe.
- Les feuilles de brouillon ou tout autre document ne sont pas considérés comme faisant partie de la copie et ne feront par conséquent pas l'objet d'une correction.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Ce document comporte 36 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (35 pages)

**Ministère de la Transition écologique
Ministère de la Culture**

COMMUNE D'AIX-EN-PROVENCE DANS LE DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Sécurisation de l'église de La Madeleine et aménagement / extension du couvent des Prêcheurs.

Nota : le présent sujet est totalement fictif :

Pour les besoins de l'exercice certaines données ne correspondent pas à la réalité ni à l'état actuel des édifices utilisés.

Ce qui fait foi est ce qui figure dans l'énoncé qui suit et dans les pièces graphiques qui y sont jointes

SOMMAIRE	page 1
Contexte historique et urbain du couvent des Prêcheurs	page 2
Organisation du couvent des Prêcheurs entre la fin des XVII ^{ème} et XIX ^{ème} siècles	page 3
Plans de sensibilité patrimoniale du couvent des Prêcheurs	pages 4 à 5
Arrêté de protection du couvent	page 6
Plan cadastral et vue cavalière	page 7
L'église de la Madeleine : description et évolution	page 8
 EXERCICE I : PROJET DE SÉCURISATION	
Planches photos de l'église de la Madeleine	pages 9 à 11
Cahier de plans	pages 12 à 17
Énoncé de l'exercice (à rendre sur un 1 ^{er} calque format raisin 50x65)	page 18
 EXERCICE II : PROJET D'AMÉNAGEMENT	
Vue aérienne et planches photos du couvent des Prêcheurs	pages 19 à 24
Plan de sauvegarde et de mise en valeur d'Aix-en-Provence : extrait plan et légende	page 25
Organigramme du projet de centre d'art contemporain (avant incendie)	page 26
Énoncé de l'exercice (à rendre sur un 2 ^{ème} calque format raisin 50x65)	page 27
Cahier de plans	pages 28 à 35

Contexte historique et urbain du couvent des Prêcheurs

Le couvent des Prêcheurs, est situé au cœur d'Aix-en-Provence, au nord-est de la place du même nom qui a abrité le centre du pouvoir politique de la ville : le palais comtal devenu siège du Parlement de Provence et remplacé de nos jours par le Palais de Justice, centre du pouvoir judiciaire.

Le couvent occupe la presque totalité d'un îlot, avec son entrée principale donnant sur la place des Prêcheurs au sud-ouest, la rue Portalis au Sud, la rue Chastel à l'est et la rue Suffren au nord.

Le couvent des Dominicains ou Frères Prêcheurs était l'un des plus considérables de la ville d'Aix. Les Prêcheurs doivent leur établissement, du vivant de saint Dominique, à un don de Raymond Bérenger V, Comte de Provence, qui leur céda, vers 1218, une partie de ses jardins situés extra muros, non loin de son palais et du rempart de la ville (porte de Riffe-Raffe).

Ils entreprirent dès 1226 la construction de vastes bâtiments. Le cloître fut incendié en 1383 puis le couvent fut englobé dans l'extension de l'enceinte de ville à la fin du XIV^e siècle. Le couvent fut restauré au cours du XV^e siècle.

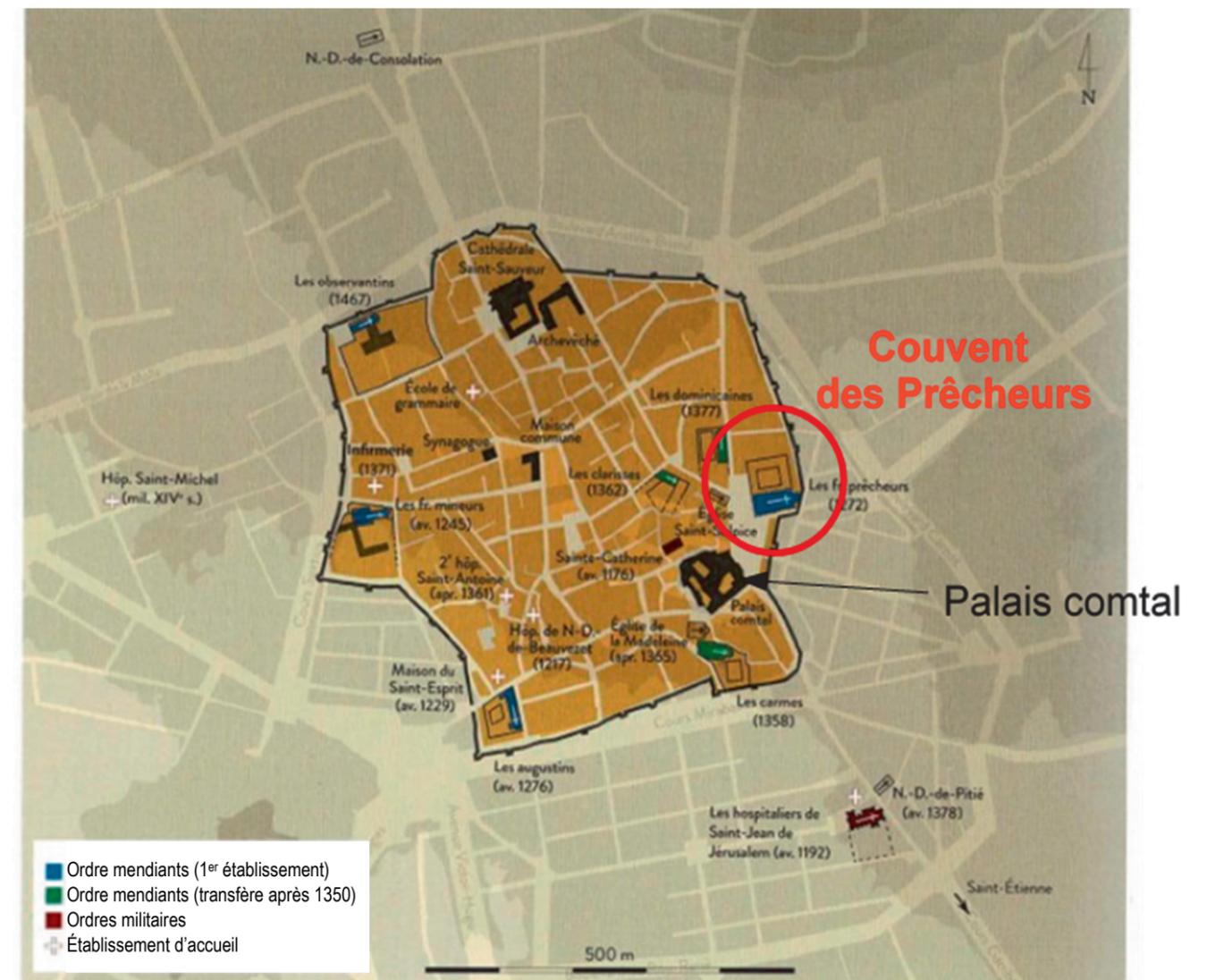
Le couvent connaît une grande période de restauration reconstruction durant tout le XVII^e siècle (avec notamment la reconstruction progressive et le réhaussement des ailes du cloître, le voûtement du réfectoire).

En 1776, après démolition du vieux palais comtal, le Parlement de Provence et la Sénéchaussée s'installent et cohabitent avec les religieux. Ces derniers quittent le couvent à la Révolution. Le Palais de justice provisoire l'occupera jusqu'en 1836, date de l'inauguration du nouveau palais.

Le couvent est alors transformé en lieu d'enseignement : école normale, lycée de jeunes filles puis collège. Il le restera jusqu'à nos jours, moyennant transformations et extensions.

Le collège fermera en 2015.

Les bâtiments conventuels sont inscrits au titre des monuments historiques par arrêté du 19 octobre 2015.



Aix-en-Provence à la fin du XIV^{ème} siècle



Organisation du couvent des Prêcheurs entre la fin des XVII^{ème} et XIX^{ème} siècles

Le couvent était organisé autour du cloître et de deux jardins. Les galeries du cloître desservaient l'église au sud, l'aile du réfectoire prolongé par des cuisines au nord, le petit réfectoire à l'est, à l'ouest, l'aile donnant sur la place des Prêcheurs étant louée à des boutiquiers.

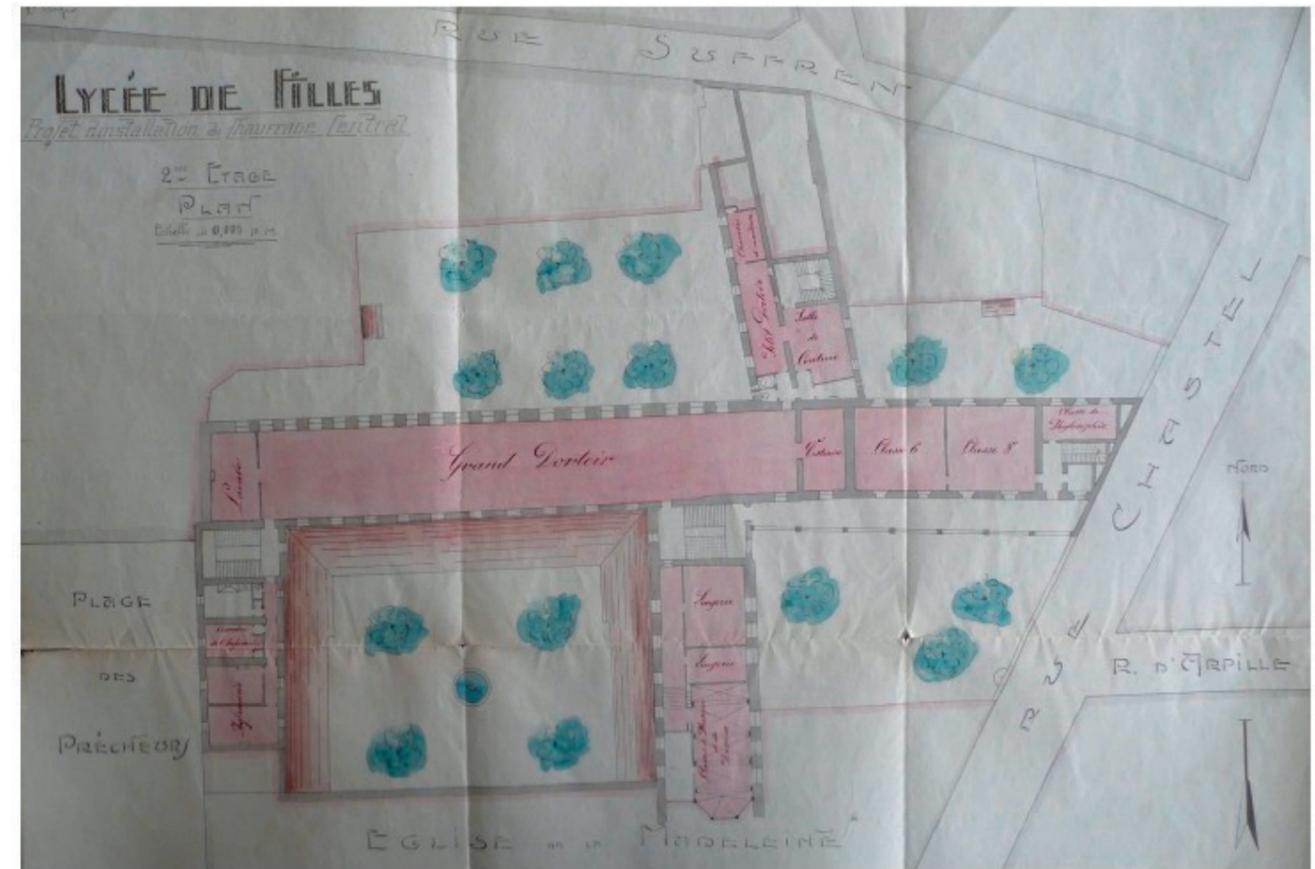
Au nord du réfectoire était le jardin des Lauriers, bordé à l'est par l'aile du noviciat (elle contenait auparavant des écuries, la bibliothèque et un dortoir). L'aile du réfectoire et l'aile du noviciat s'inscrivent dans les structures médiévales du couvent.

À l'est un jardin est créé en 1605, suite à la démolition des remparts. Les angles nord-est et nord-ouest de l'îlot étaient occupés par des maisons de rapport.

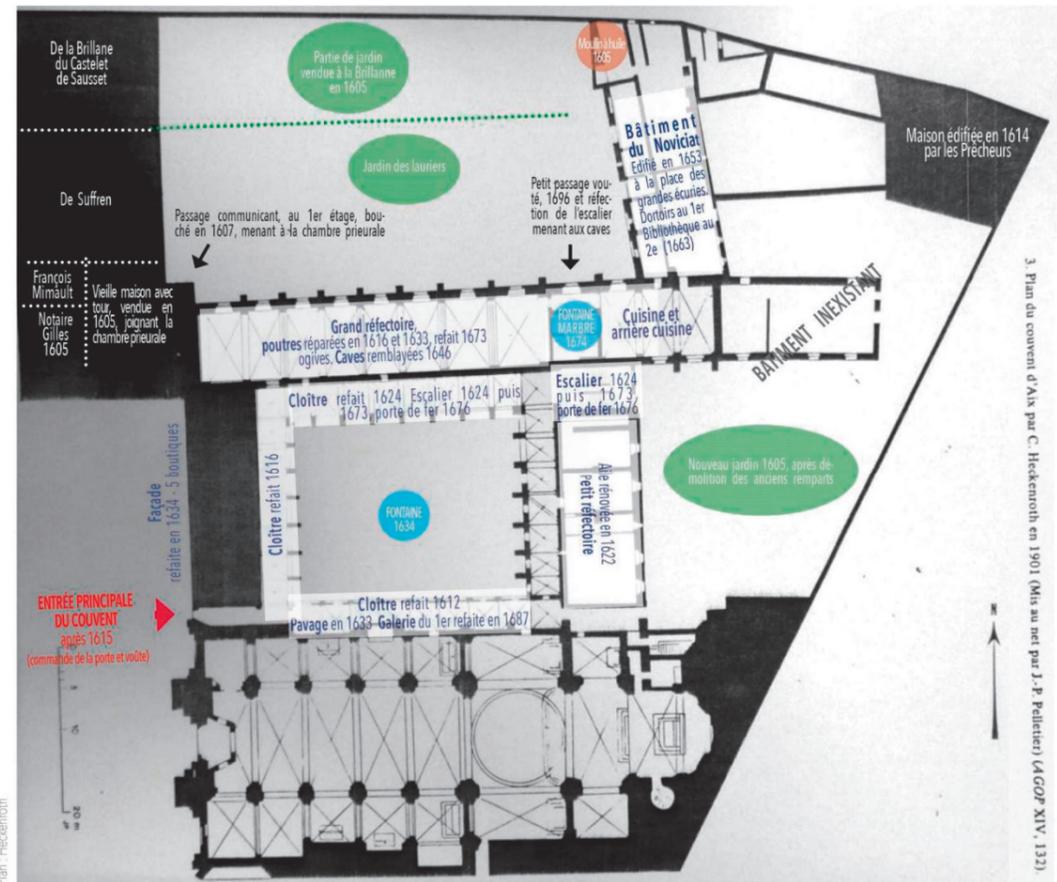
La transformation en lycée de jeunes filles voit l'aile ouest du cloître donnant place des Prêcheurs transformée en aile d'entrée abritant l'administration. Le cloître est converti en cour d'honneur, la galerie nord en préau, les jardins en cour de récréation.

Le grand réfectoire est découpé en salles de classes, hormis les cuisines. Les étages sont aménagés en salles de classe et les combles aménagés en dortoirs.

L'aile du réfectoire est agrandie vers l'est et abrite également des salles de classe desservies à l'étage par des coursives vitrées, constituant dorénavant au sud la cour de la Verrière.

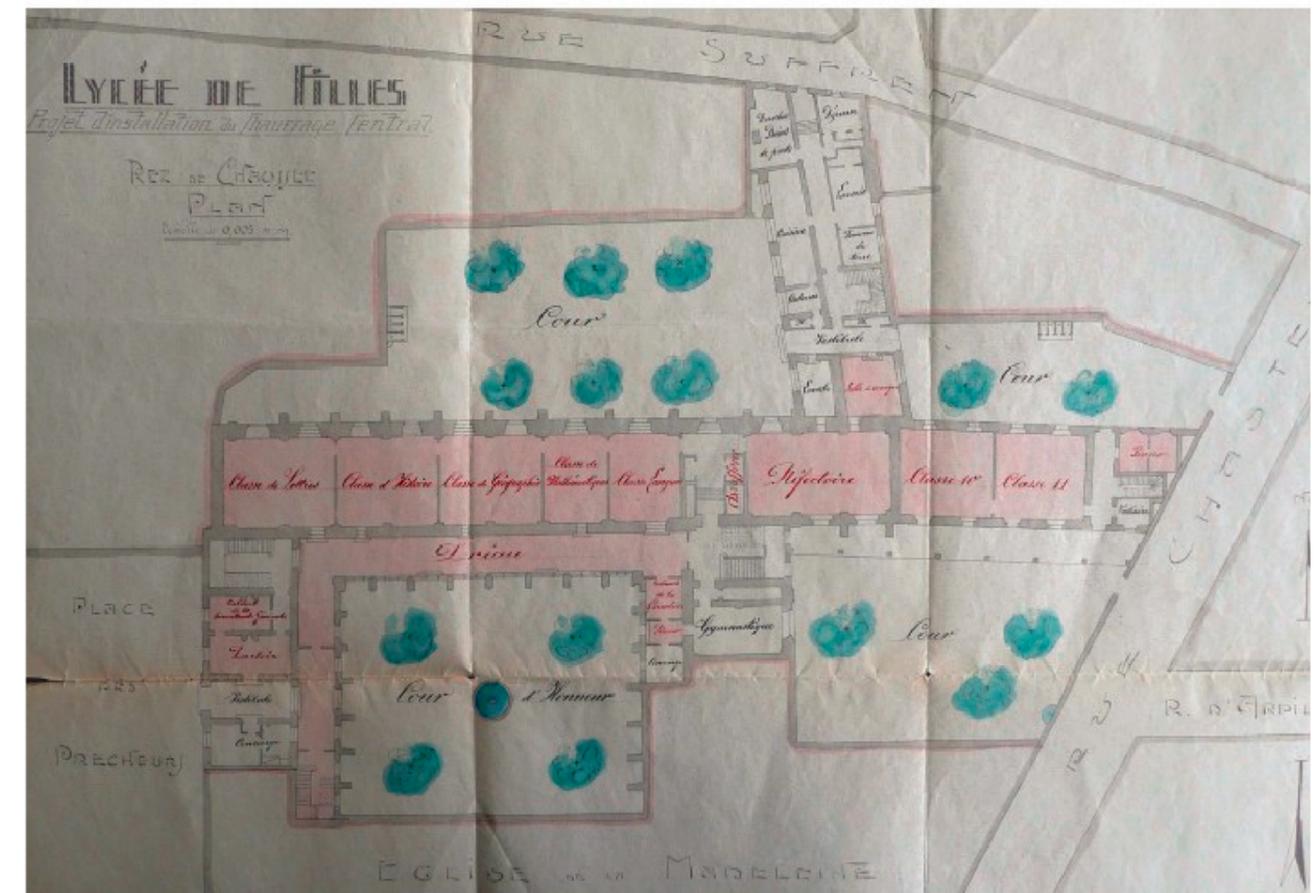


Plan début XX^{ème} niveau Combles



Le couvent XVII^{ème} Siècle

Sources : Archives notariales série H



Plan début XX^{ème} niveau Rez de chaussée

Plans de sensibilité patrimoniale du couvent des Prêcheurs

Chronologie historique – rez de chaussée et premier étage



Plans de sensibilité patrimoniale du couvent des Prêcheurs

Chronologie historique – R+2 et R+3

